



## COMITE INTER PAYS FRANCE – MAURITANIE

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du jeudi 2 août 2018 à OLBY

L'Assemblée générale du Comité Inter-Pays FRANCE MAURITANIE s'est tenue une fois encore à OLBY (Puy de Dôme), le 2 août 2018 chez notre ami Jean LASSALAS.

#### **PRÉSENTS** (Ordre alphabétique).

Raymond GITTON, <i>R.C. Bourgoin La Tour du Pin Dauphiné Nord</i>	D. 1780
Bernard LACAZE, <i>Past Gouverneur, Trésorier, R.C. Rodez</i>	D. 1740
Jean LASSALAS, <i>Trésorier, R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues</i>	D. 1740
Claude SEILLIER, <i>Secrétaire, R.C. Millau Saint-Affrique</i>	D. 1740
Bernard TORGUE, <i>R.C. Bourgoin – La Tour du Pin – Vice-président du CIP</i>	D. 1780
Maryvonne VAUGE, <i>R.C. Bourgoin – La Tour du Pin</i>	D. 1780

#### **ABSENTS EXCUSÉS ET POUVOIRS TRANSMIS** (Ordre alphabétique).

Lucien BRUNEL, <i>R.C. Bourgoin La Tour du Pin Dauphiné Nord</i>	D. 1780
Philippe CAUSSIGNAC, <i>Pt R.C. Millau Saint-Affrique</i>	D. 1740
Jacqueline CHAMBARD, <i>R.C. Saint Marcellin</i>	D.1780
Raymond CHAMBARD, <i>R.C. Saint Marcellin</i>	D.1780
Gérard CHARPENTIER, <i>Past Gouverneur, R.C. Toulouse Lauragais</i>	D.1700
Pierre HAAS, <i>Past Gouverneur, R.C. Strasbourg Kléber</i>	D. 1680
Patrick MARECHAL, <i>Secrétaire honoraire, R.C. Tours Val de Loire</i>	D. 1720
Jacques MONTABERT, <i>Past Gouverneur, R.C. Bourgoin La Tour du Pin Dauphiné Nord</i>	D. 1780
Pierre ROGER, <i>R.C. Rodez</i>	D. 1740

#### **ABSENTS EXCUSÉS** (Ordre alphabétique).

Claude SARRIC, <i>Past Gouverneur, Vice Président du C.I.P., R.C. Ingwiller-Bouxwiller</i>	D. 1680
Moktar S. Mohamed El Mouna, <i>R.C. Nouakchott</i>	D. 9010

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 2 août 2018**

L'assemblée débute par les remerciements du président, Bernard Torgue, à l'adresse de notre hôte, Jean Lassalas qui, s'il est heureux de nous accueillir, nous permet, à nous aussi, d'être heureux de nous retrouver comme chaque année à Olby. Ses remerciements concernent également l'aide efficace que nous apporte Jean, qui grâce à ses relations, a permis une fois encore, l'acheminement de matériel médical, de livres, de fournitures scolaires.

Le président remercie également Bernard Lacaze, ancien président du CIP pour son aide, ses conseils, la tenue des comptes. Un remerciement tout particulier pour les demandes fréquentes de situations relatives à la rentrée des cotisations. Pour faciliter ce suivi, Claude Seillier propose de faire un état sur Excel. Le Président souligne le remarquable travail du secrétaire caractérisé, notamment, par sa célérité et sa disponibilité pour le CIP malgré ses nombreuses responsabilités.

## **2. RAPPEL DU COMPTE RENDU DE L'A.G. 2017 ET BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.**

La lecture, par le secrétaire, du compte rendu de l'Assemblée générale précédente permet de voir si les prévisions envisagées sont en phase avec les actions engagées et/ou réalisées au cours de l'année.

Ce procès-verbal de l'A.G précédente est approuvé à l'unanimité.

## **3. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2017 – 2018**

Le trésorier Bernard LACAZE fait ensuite la lecture du bilan financier de l'année 2017/2018.

\* **Le solde** au 30 juin 2017 était de **4 234,04 €**

\* **Les Ressources** de l'année (**1 410,00 €**) proviennent de :

\* Cotisations individuelles : **310,00 €** (2 adhérents ont donné 20,00 €)

\* Subventions : **1 100,00 €** accordés

➤ par les clubs de :

- Bourgoin La Tour du Pin Dauphiné Nord (100,00 €),
- La Bourboule Le Mont Dore Bort (100,00 €)
- Millau Saint-Affrique (100,00 €),

➤ par les Districts

- D. 1740 (**500,00 €**)
- D. 1780 (**300,00 €**)

\* **Les Dépenses** (**1 106,00 €**) sont justifiées par :

\* Cotisation à la coordination nationale des CIP : **30,00 €**

\* Don<sup>(1)</sup> à pharmaciens d'Auvergne (PHAMM 63) : **50,00 €**

\* Achat de matériel scolaire (cahiers, livres, règles, trousse, gommes...) : **1 026,00 €**

(Matériel scolaire obtenu à prix coûtant auprès des Etablissements Leclerc et de Rotariens).

<sup>(1)</sup> En remerciement à cette association qui récupère du matériel médical recyclable et qui en a cédé gracieusement au CIP.

Ainsi l'exercice 2017-2018 se termine sur un **résultat positif de 304,00 €**.

Au 30 juin 2018, le **solde du compte** est donc de **4 538,04 €**

Après cette lecture, quitus est donné au bilan financier de l'année 2017-2018.

#### **4. RAPPORT MORAL**

Avant que le président ne prenne la parole pour le rapport moral, Bernard Lacaze rappelle succinctement ce qu'est l'Association « Les Amis de F'Dérick » et des relations entretenues entre cette association et le Rotary club de Rodez.

Il indique à cette occasion, qu'il a, de nouveau, transmis à cette association, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, des vêtements et du matériel médical destiné à la Mauritanie.

Il communique également l'information transmise par cette même association, à savoir : la dissolution de l'Association « Les Nomades du Désert ». Les deux associations ayant travaillé ensemble une fois au bénéfice de la Mauritanie, l'association dissoute a donné, sur le solde de sa trésorerie, la somme de 5 500,00 € aux « Amis de F'Dérick ».

\* Remerciant Bernard Lacaze, pour les comptes et pour les informations transmises, le président Bernard Torgue commence le rapport moral en faisant allusion à l'envoi de livres. A ce sujet il invite Bernard Lacaze à se renseigner auprès des « Amis de F'Dérick » pour voir si l'envoi de palettes de livres serait utile et les conditions de faisabilité. Bernard Lacaze pense que l'association des « Amis de F'Dérick », compte tenu du poids des livres, est susceptible de préférer en faire l'acquisition sur place.

\* Le président mentionne avoir obtenu l'accord du gouverneur du district 1780 pour installer un stand du CIP à la conférence du District d'avril 2018. Cette présence a permis de rappeler l'existence du CIP France Mauritanie au sein du 1780 et justifier la contribution financière de ce district. Un flyer avait été élaboré à cette occasion.

\* Bernard Torgue poursuit son rapport en évoquant le projet d'action, de maraîchage féminin. Cette action intéressante nécessite au préalable de résoudre deux problèmes importants :  
- celui de l'approvisionnement en eau,  
- celui de récupérer du petit matériel de qualité (arrosoirs par exemple), mais se pose alors la question de l'achat dudit matériel alors que le CIP répugne à envoyer directement de l'argent.

\* Puisqu'il est question de financement, le président remercie tous les adhérents au CIP. Grâce à leurs cotisations, le solde de l'année demeure positif. En particulier il remercie Bernard Lacaze qui sait mobiliser son District (le D.1740) et le D.1780 qui a lui aussi, pour la première année, a versé une subvention.

\* Le président indique qu'il n'a pas eu, l'an dernier, de contacts de la part d'autres clubs mauritaniens hormis Nouakchott Doyen. Il se demande si d'autres clubs sont actifs en Mauritanie ? Ceux de Nouakchott Sahel et de Nouadhibou ne donnent pas signe de vie. Un contact avec l'ADG, Moktar, destinataire de ce PV, permettra d'avoir des précisions sur ce point.

\* Peu de temps après l'assemblée générale de l'an dernier, Mohamed Ngaïde avait envoyé une liste de besoins concernant du matériel médical, ainsi qu'une demande très importante de fournitures scolaires. Compte tenu des délais (voir ci-dessous) tout n'a pas pu être envoyé en 2017.

\* Concernant le convoi de véhicules Kangoo qui est parti avec du matériel conditionné par le CIP et les « Amis de la Casamance », le président rappelle, le tour de force qui a été imposé par les douanes marocaines. Elles exigeaient de recevoir, au moins 2 mois avant le départ du convoi, la liste de tout le matériel embarqué dans les cartons (soit pour nous, le détail des 300 kg de livres scolaires et de matériel médical). Il remercie à cet effet tous les membres du CIP qui, notamment, ont prêté main forte aux « Amis de la Casamance », et l'association PHAMM 63 grâce à qui, dans un délai extrêmement court, une partie du matériel médical demandé a été rassemblé

\* Il évoque également le voyage-rencontre organisé du 16 au 25 novembre 2017. Six membres du CIP ont pu faire connaissance avec le Club de Nouakchott, découvrir ou redécouvrir la région de l'Adrar, mesurer combien nos actions sont opportunes.

Le convoi des Kangoo, qui avait pris un jour de retard, n'a pas pu être accueilli par nos six amis. Il a pu décharger le matériel transporté au restaurant de Nicolas Bovet « Les Sultanes », où il a été récupéré le lendemain par les Rotariens du club de Nouakchott. Le club de Nouakchott en a effectué la distribution (Cf. rapport d'activité du club de NKTT), il a également, à cette occasion, distribué aux enseignants une partie des dictionnaires expédiés l'année précédente.

Ce voyage a également permis une prise de contact avec le Ministère du Développement. Si l'accueil a été des plus chaleureux, en revanche il est à craindre que cette rencontre ne débouche sur aucun échange concret.

Jean-Rodolphe Genin, responsable des questions d'eau à la communauté de communes (CAPI) a fait part des aides qui pourraient être allouées dans la cadre des fonds dont disposent les Agences de l'Eau.

Raymond Chambard (France Emulsion) a exposé les économies qui pourraient être réalisées grâce aux émulsions de bitumes. Ces techniques, éprouvées, sont particulièrement adaptées à l'entretien des routes tant en Afrique, qu'en Asie du Sud Est ou dans le département français de Guyanne.

Maryvonne Vaugé a exposé ses activités de mécanique générale.

Les représentants du Ministère du développement ont exposé le savoir faire de la Mauritanie.

En particulier pour l'eau, la Mauritanie conduit, un énorme, projet consistant à amener, par canalisations, l'eau en provenance du fleuve Sénégal jusqu'aux régions situées au nord du pays.

Notre Président compte sur les membres du RC de Nouakchott, dont plusieurs membres sont qualifiés dans ces différents domaines ainsi que sur le dynamique ADG : Moktar S. Mohamed El Mouna pour concrétiser ces idées dans le but de « servir » les populations : Eau – Routes – Industrie.

Le président regrette l'absence de réaction de l'Ambassade de France à Nouakchott

Pour conclure ce chapitre relatif aux liens avec la population, le sage Jean Lassalas invite les membres du CIP à ne pas "déculturer" ces gens qui restent, à juste raison, fiers de leurs propres réalisations.

Le président fait savoir qu'un pareil périple peut se renouveler. Toutefois, certaines zones (Zouerate ?) sont classées en zones rouges par le Ministère Français des Affaires Etrangères. Il conviendra en outre de rechercher à éviter de revenir sur les sites visités.

Une demande a été formulée en ce sens auprès d'un voyageur mauritanien : Cheibany et de notre guide : Djibril.

Une mention toute particulière relatives à l'accueil du RC de NKTT et des des mauritaniens. Les réceptions furent toutes extrêmement chaleureuses, par le club de Nouakchott qui nous a reçu, façon nomade. Il avait planté une tente dans la cour d'une ONG. Nous avons admiré, à cette occasion, le travail du club de NKTT et de son président qui, gratuitement, consulte en ophtalmologie. Le nombre de patients qui attendaient cette consultation était véritablement impressionnant !

Un grand moment d'émotion, pour les européens, celle ou, lors d'un bivouac, un petit garçon nous a apporté en cadeau de bienvenue du lait de ses chèvres et chamelles.

## **5. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2018 – 2019**

### **◆ ACTIONS ENVISAGEABLES**

◆ Pour l'instant, le club de Nouakchott entend poursuivre son action relative aux questions d'ophtalmologiques. La difficulté pour nous se pose sur le type de matériel à récupérer. Il semblerait que les montures soient plus intéressantes que les verres. En effet les corrections sont particulières à chaque individu. En revanche on se demande si l'envoi de loupes de différents niveaux de correction ne serait pas préférable à l'envoi de lunettes ?

Demeurent toujours les demandes d'aide en matériel scolaire et en fonds pour des rénovations d'école.

◆ Bernard Lacaze fait savoir que les « Amis de F'Dérick » ont plusieurs actions en vue :

- Aide à la rénovation ou à la réalisation de sanitaires pour une école : 13 000,00 € (montant à confirmer)
- Aide à des opérations de maraîchage,
- Apport de matériel à des crèches communales (jouets éducatifs, petit mobilier...)
- Atelier de production de poulets (bâtiments)
- Matériel informatique,

Le président demande alors à Bernard Lacaze de voir dans quels domaines le CIP pourrait apporter une contribution aux « Amis de F'Dérick », sachant que même modeste, cette contribution bénéficierait de la notoriété obtenue par les actions importantes de cette association.

Par exemple, pour les jouets, on pourrait solliciter l'aide de Philippe Gueydon (King Jouet).

On apporterait le matériel récupéré à Rodez (siège des « Amis de F'Dérick »).

◆ Enfin, l'idée d'un nouveau périple est envisagée.

Ces contacts s'inscrivent dans le rôle du CIP : créer des passerelles entre les peuples, créer des liens favorisant l'entente internationale et la paix.

## **6. QUESTIONS DIVERSES.**

\* Les élections qui doivent se dérouler en Mauritanie à la fin de cette année 2018 (élections régionales et législatives). Sont-elles susceptibles d'avoir un impact sur les actions envisagées, peut-être faut-il les différer ?

\* Le remplacement prochain du président Baranovsky comme président de la coordination nationale des CIP est évoqué. Bernard Torgue se propose d'être présent à Lyon pour l'AG du CODIFAM et l'élection du coordinateur national des CIP.

\* Il est décidé de maintenir la cotisation pour 2018-2019 au montant actuel, à savoir 10 €.

\* Enfin, la prochaine Assemblée générale se tiendra le jeudi 1<sup>er</sup> août 2019, en principe toujours chez notre ami Jean Lassalas, à OLBY.

Bernard TORGUE  
Président

Claude SEILLIER  
Secrétaire



*L'équipe au travail chez Jean Lassalas.*

(Claude Seillier prend la photo)

**Dernière nouvelle** : notre ami Jean Lassalas, qui depuis trente ans œuvre au sein de l'Association des « Anciens et Amis de la Casamance », s'est vu récemment honoré par la municipalité de Ziguinchor, qui a donné son nom à une rue de la ville.

Particulièrement connu comme Rotarien, Jean honore particulièrement le Comité Inter pays FRANCE-MAURITANIE. Bravo et félicitations Jean pour cet honneur bien mérité.

